

Réf ----- PAG/DAAG

Rabat, le

1732

DECISION

17 OCT 2018

Le Directeur Général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique,

- Vu le dahir 1-16-134 du 21 Kaada 1437 (25 Août 2016) portant promulgation de la loi n° 39-16 portant modification de la loi n° 16-09 relative à l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique ;
- Vu le dahir n°1-10-17 du 26 safar 1431 (11 février 2010) portant promulgation de la loi 16-09 relative à l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique ;
- Vu le décret n°2-10-320 du 16 joumada II 1432 (20 mai 2011) portant application de la loi 16-09 relative à l'agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n°24/2012 du 22 octobre 2012 relative à la procédure de recrutement dans les entreprises et Etablissements Publics ;
- Vu le Règlement Provisoire régissant le personnel de l'AMEE tel qu'il a été amendé et complété ;
- Vu la loi cadre de l'AMEE au titre de l'année 2018 ;
- Vu la nécessité de service ;

DECIDE

ARTICLE 1 : L'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique organise le recrutement :

- D'un Administrateur 2^{ème} Grade

ARTICLE 2 :

- Peuvent déposer leurs dossiers, les candidats répondant aux profils détaillés au niveau du tableau joint en annexe à cette décision ;
- Peuvent déposer leurs dossiers, les candidats de nationalité marocaine, âgés au plus de 45 ans ;
- Tous les candidats qui remplissent les conditions requises seront convoqués. Ils recevront une convocation par lettre recommandée à leurs adresses postales qu'ils ont renseignées sur le CV et par e-mail.

ARTICLE 3 : Le dossier de candidature devra être envoyé obligatoirement par voie postale à l'adresse suivante : Espace les Patios 1^{er} Etage, Angle AV Anakhil et AV Ben Barka Hay – Riad Rabat et doit comporter les documents suivants :

- Demande ;
- Curriculum vitae précisant dans leur ordre chronologique, les postes occupés ;
- Photocopie de la Carte Nationale d'identité ;



- Photocopie légalisée du/des diplômes obtenu (s)
- Copie certifié du document justifiant l'équivalence pour le cas des diplômes non délivrés par des établissements universitaires publics marocains ;
- Attestations justifiants deux ans d'expérience dans le même domaine du poste à pourvoir appuyée par des attestations certifiées.

✓ La date limite d'envoi ou de dépôt des dossiers de candidatures est le 02 NOV 2018
. Le cachet de la poste faisant foi.

✓ Les listes des candidats retenus pour passer les tests seront publiées sur les sites web www.emploi-public.ma et www.amee.ma.

✓ Les tests seront organisés selon les dates fixées (voir tableau joint en annexe) au siège de l'AMEE - Espace les Patios 1^{er} Etage, Angle AV Anakhil et AV Ben Barka Hay – Riad Rabat

ARTICLE 4 : Les épreuves écrites et orales se dérouleront selon les modalités ci-après :

Epreuve écrite :

Sujet	Note	Durée
L'épreuve écrite sera liée au poste à pourvoir	/20	3 heures

NB : Il est à signaler que seuls les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 12/20 à l'écrit seront invités, par lettre recommandée et par email, à passer l'épreuve orale. La liste des admis sera publiée sur les sites web www.emploi-public.ma et www.amee.ma.

Epreuve orale :

Sujet	Note	Durée
L'épreuve orale sera sous forme d'entretien avec les membres de la commission désignés par le Directeur Général de l'AMEE et portera sur 2 domaines :		
<ul style="list-style-type: none"> • Compétences juridiques et réglementaires ; 	/12	20 mn
<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances du secteur de l'Efficacité énergétique et connaissances générales. 	/8	
Total	/20	

NB : Il est à signaler qu'une note inférieure à 10/20 à l'épreuve orale sera éliminatoire.

- ✓ A la fin des épreuves orales, la commission délibérera en attribuant à chaque candidat une note moyenne sur 20 des notes obtenues aux épreuves écrites et orales et procédera ainsi à leur classement par ordre de mérite. Un procès-verbal sera dressé par les membres de la commission à cet effet.
- ✓ Il est à signaler que seuls les candidats ayant obtenu une note finale supérieure ou égale à 12/20 seront classés par ordre de mérite.
- ✓ L'annonce des résultats ainsi que la liste d'attente seront publiées sur les sites web www.emploi-public.ma et www.amee.ma.

Le candidat retenu recevra une lettre d'admission en recommandé l'invitant à prendre attache avec les services concernés de l'AMEE dans un délai ne dépassant pas celui fixé dans la lettre.

Dépassé le délai fixé et sauf arguments valables, tout candidat admis qui ne se met pas à la disposition de l'AMEE sera considéré comme ayant renoncé au poste et sera informé de cette décision.

Dans ce cas, l'AMEE procédera à la convocation du candidat classé par ordre de mérite sur la liste d'attente qui reste valable tout au long de l'année budgétaire.

Le Directeur Général

Saïd MOULINE

Nombre	Poste	Profil demandé	Dates du concours
1	Ingénieur d'Etat	Formation : Titulaire d'un Master en droit délivré par un établissement public marocain ou validé par une attestation d'équivalence délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur.	L'épreuve écrite sera organisée Le ... 19 NOV. 2018 L'épreuve orale sera organisée courant de la semaine du ... 26 NOV. 2018
Description du poste			
Principales attributions	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller en permanent les différents services avec lesquels il est en contact régulier (direction générale, Directeurs de pôles, RH, administration et finance, activité commerciale...). Ce rôle de conseil porte à la fois sur l'analyse des règles juridiques et de leur évolution, et sur la volonté constante de protéger l'Agence face aux problèmes qu'elle rencontre et aux enjeux auxquels elle est confrontée (nouvelles règles fiscales, polices d'assurances, accords commerciaux, décisions stratégiques, embauches et licenciements, contrats...). • Conseiller et assister les services de l'Agence en matière juridique • Effectuer la validation juridique des contrats, des règlements, des propositions de textes de lois ou décrets • Alerter les responsables de l'Agence sur les risques juridiques liés à l'exercice de leurs activités et leurs orientations • Instruire les dossiers juridiques et représenter l'Agence devant les instances administratives et judiciaires • Apprécier l'opportunité ou les risques d'engager ou de poursuivre des procédures contentieuses et, le cas échéant, conduire un traitement amiable des litiges • Effectuer une veille juridique et réglementaire • analyser la jurisprudence, • participer à la rédaction des contrats, • Connaissances <p>Droit : droit des affaires, droit public, droit commercial, ... Environnement de la protection sociale complémentaire</p>		

Compétences requises	<p>Procédures civiles et pénales</p> <p>Règlementation de la profession : assurance, sécurité sociale, mutualité, prévoyance, retraite, épargne</p> <ul style="list-style-type: none">• Savoir-faire techniques• Analyser et réaliser un diagnostic• Coordonner son action avec les autres services et les partenaires• Se positionner en expert tout en utilisant un langage clair• Veiller au respect des dispositions légales et réglementaires• Savoir-faire relationnels• Argumenter ses décisions afin de convaincre et susciter l'adhésion• Avoir le sens de l'intérêt général,• Représenter l'institution et en donner une image positive• Maîtrise du volet institutionnel et réglementaire du secteur de l'efficacité énergétique et les énergies alternatives au Maroc ;• Utiliser l'informatique et les bases de données juridiques.
-----------------------------	--

Le Directeur Général

Saïd MOULINE

9 <: V